



56th Summer Fancy Food Show

Jacob K. Javits Center, (New York), NY
27 au 29 juin 2010

Organisé par la *National Association for the Specialty Food Trade (NASFT)*, le **Summer Fancy Food Show (SFFS)** est l'un des plus grands salons annuels du commerce des aliments gastronomiques et de spécialités aux États-Unis (un marché de 13 milliards de dollars US). Il réunit habituellement environ 2500 exposants et plus de 24 000 visiteurs.

Participez à cette foire en formule individuelle avec le Groupe Export agroalimentaire et bénéficiez des avantages suivants* :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise¹;
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export et jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 3 mai 2010

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca

* Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2010-2011 du Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et du programme Exportateur de Classe Mondiale 2010-2011 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

1. Selon le tarif en classe économique (excluant les taxes), obtenu d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**
Québec 

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire
Agri-Food Export Group
QUÉBEC-CANADA

56th Summer Fancy Food Show

Jacob K. Javits Center, (New York), NY

27 au 29 juin 2010

Tarif membre, participation en formule générique:

- Kiosque format 10 x 15 coin _____ (nb kiosques).....6 500,00 \$CAD
- Kiosque format 10 x 10 coin _____ (nb kiosques).....5 000,00 \$CAD
- Kiosque format 10 x 10 standard _____ (nb kiosques).....4 500,00 \$CAD
- Demi-kiosque format 5 x 10 standard _____ (nb kiosques).....2 500,00 \$CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2010.

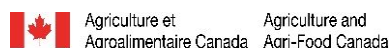
- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 761.91 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 3 mai 2010

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca